

# CHARTRE D'ENGAGEMENT

DEVELOPPER L'ACCESSIBILITE  
DE MON OFFRE DE FORMATION



## POURQUOI ?

En votre qualité d'organisme de formation, la formation que vous dispensez est un maillon essentiel dans le parcours des personnes vers l'emploi.

Vos obligations en matière d'accueil et d'adaptation des parcours de formation pour les personnes en situation de handicap vous engagent à leur proposer les mêmes opportunités de développement de connaissances et d'enrichissement de compétences que l'ensemble des autres apprenants.

Pour vous aider à concrétiser ces ambitions, l'Agefiph et ses partenaires proposent de vous accompagner dans la compréhension des contours de l'accessibilité, des réponses possibles et de mettre à votre disposition des outils, des appuis méthodologiques et pratiques.

**En vous engageant à améliorer en continu votre accessibilité, vous contribuez à développer un droit à la formation plus inclusif de manière concrète et volontariste.**

Vous aurez également l'opportunité de valoriser votre engagement tant auprès des bénéficiaires que des financeurs de la formation professionnelle.



## A QUOI ?

Vous vous engagez à mettre en œuvre **une démarche de progrès continu de votre accessibilité.**

Cet engagement concerne :

- ▶ Votre établissement (identifié par votre n° de Siret)
- ▶ Toutes les actions de formation que vous conduisez, financées ou non par l'Agefiph,
- ▶ **L'ensemble des lieux de réalisation des formations, y compris « virtuels »** si vous réalisez une partie de vos actions de formation à distance.

Cet engagement complète et affine vos obligations relatives à la certification nationale qualité (Qualiopi ou Labellisation qualité).



## COMMENT ?

1. En constituant un **« Groupe Projet Accessibilité »**, composé *a minima* d'un membre de l'équipe de Direction, du référent handicap et d'un collaborateur de l'équipe pédagogique.
2. En signant cette charte d'engagement et en la déposant sur votre espace membre de la plateforme Accessibilité. Pour créer votre espace membre, cliquez ici
3. En réalisant, **dans les 3 mois** suivant la signature de la charte, un **état de lieux du niveau d'accessibilité de votre offre de formation, par un auto-positionnement** dans la rubrique « Notre démarche de progrès » de votre espace membre. Nous vous invitons à co-réaliser cet auto-positionnement de la manière la plus réaliste avec le Groupe Projet Accessibilité. Il s'agit avant tout d'accompagner l'engagement de vos équipes dans une réflexion globale et continue, favorisant le progrès en matière d'accessibilité.





4. En co-construisant avec le Groupe Projet Accessibilité un plan de progrès annuel, visant l'amélioration de votre accessibilité. Il concerne à minima 2 axes de développement.
5. En réalisant à minima une fois par an, une évaluation partagée des progrès réalisés.
6. En organisant une communication auprès des publics et des partenaires sur votre engagement et vos avancées en matière d'accessibilité.

Si aucune action n'est réalisée dans les 12 mois après la signature de la Charte, l'engagement présent sera de fait caduc. Votre organisme de formation ne pourra pas se prévaloir d'être engagé dans la démarche de progrès en faveur d'une accessibilité généralisée.



## AVEC QUELS SOUTIENS ?

### ❖ Une plateforme dédiée et un Kit de prise en main de la démarche

La plateforme d'appui au développement de votre accessibilité vous permet de :

- ▶ Concerter les membres du Groupe Projet Accessibilité
- ▶ Disposer d'illustrations et de liens vers des ateliers et webinaires utiles
- ▶ Suivre en temps réel et sur la durée vos avancées
- ▶ Valoriser votre engagement et vos progrès

### ❖ L'offre de service de l'AGEFIPH

L'AGEFIPH déploie une offre de service permettant de mieux prendre en compte les besoins spécifiques liés au handicap. Elle contribue au financement des besoins de compensation des apprenants, dans une logique de complémentarité avec les attendus et des dispositifs de droit commun.

### ❖ L'appui de la Ressource Handicap Formation

En collaboration avec les partenaires, l'Agefiph développe une offre de service qui propose :

- ▶ Un accompagnement dans cette démarche de progrès continu de l'accessibilité de votre organisme de formation, avec la mise en œuvre d'appui conseil au Groupe Projet Accessibilité, pour réaliser l'auto-positionnement de votre accessibilité et la co-construction du plan annuel d'actions,
- ▶ Un appui méthodologique au référent handicap formation pour évaluer les besoins des apprenants en situation de handicap et co-construire des plans individuels de compensation du handicap,
- ▶ Des temps d'animation et d'échanges de pratique des référents handicap et des actions de professionnalisation du collectif de formation pour vous permettre de comprendre et appréhender les situations de handicap.

## ENGAGEMENT DANS LA DEMARCHE CONTINUE DE PROGRES POUR UNE ACCESSIBILITE GENERALISEE

Je soussigné(e) **Nom du représentant legal :**   
**Nom de la structure :**

Certifie engager mon organisme de formation dans la démarche de progrès continue pour une accessibilité généralisée de l'offre de formation.

Pour déployer la démarche Accessibilité, je m'engage à :

1. Associer à l'ensemble de la démarche les membres du « Groupe Projet Accessibilité » piloté par le référent handicap,
2. Déposer cette Charte signée sur la plateforme Accessibilité,
3. Réaliser un état des lieux du niveau d'Accessibilité de mon offre de formation pour chacun des sites de formation (établissement principal et – le cas échéant – les sites rattachés au même n° Siret)
4. Co-réaliser un plan d'actions annuel permettant de définir des axes de progrès de l'accessibilité des formations,
5. Actualiser chaque année l'auto-positionnement de mon accessibilité et partager les progrès réalisés,
6. Communiquer auprès des publics sur ces engagements et sur les progrès réalisés. A ce titre, je m'engage à utiliser tout support ou Kit de communication qui pourrait m'être proposé par l'Agefiph.

### Représentant de la direction

**Nom :**  **Prénom :**   
**Mail :**  **Téléphone :**

**Fait à :**  **Le :**

Signature du représentant légal et cachet

  
**Dominique BARTHELEMY**  
Directrice des soins  
Coordinatrice des Instituts de Formations  
Paramédicales



## ORGANISME

Adresse : IFPM, 89 rue du Faubourg Saint Jean, 45000 Orléans

### Coordonnées du référent handicap pilote de la démarche

Nom : FERREIRA

Prénom : Stéphanie

Mail : stephanie.ferreira@ifpm45.fr

Téléphone : 02 38 78 00 09

### Membres du Groupe Projet Accessibilité

Prénom & nom	Fonction	Mail
Marie VALLET	Référente formation aide soignante	marie.vallet@ifpm45.fr
Gaëlle LEFAUCHEUX	Formatrice filière infirmière	gaelle.lefauchaux@ifpm45.fr

Si votre structure est organisée en plusieurs sites (avec le même n° Siret), vous devez engager chacun de vos sites dans cette démarche de progrès.

### Précisez les modalités de déploiement de la démarche de progrès si vous avez plusieurs sites

La référente handicap, avec les membres du groupe Projet Accessibilité interviennent au profit des apprenants des 8 filières dispensées par l'IFPM et sur neuf sites géographiques distincts. Trois sites ne disposent que de salles de cours avec un usage occasionnel (salle Alsace, salle Alliage, salles EPSM), ils seront rattachés à l'IFPM Nord dans l'audit à venir.

Six lieux disposent de salles de cours et de bureaux permanents de formateurs (IFPM Nord, IFPM Sud, Site Voltaire, IFP, antenne de Briare et antenne de Pithiviers).

Dès la phase d'inscription, ou lors de la rentrée en formation, ou à tout moment au cours de la formation, les apprenants peuvent signaler une difficulté ou une demande particulière, qui sera prise en compte par les référents des différentes filières de formation et transmises pour suite à donner au référent handicap.

Tous les sites sont identifiés par le groupe Projet Accessibilité qui a légitimité pour intervenir auprès de tous les apprenants en lien avec les formateurs des filières de formation concernées.



## SITE 1

Nom ou lieu du site : IFPM NORD (plus salles occasionnelles)

Adresse : 89 Faubourg Saint-Jean, 45000 Orléans

### Coordonnées du référent handicap pilote de la démarche sur le site

Nom : FERREIRA Prénom : Stéphanie

Mail : stephanie.ferreira@ifpm45.fr Téléphone : 02 38 78 00 09

### Membres du Groupe Projet Accessibilité

Prénom & nom	Fonction	Mail
Marie VALLET	Référente formation aide soignante	marie.vallet@ifpm45.fr
Gaëlle LEFAUCHEUX	Formatrice filière infirmière	gaelle.lefaucieux@ifpm45.fr

## SITE 2

Nom ou lieu du site : IFPM SUD

Adresse : Avenue Diderot, 45100 Orléans

### Coordonnées du référent handicap pilote de la démarche sur le site

Nom : FERREIRA Prénom : Stéphanie

Mail : stephanie.ferreira@ifpm45.fr Téléphone : 02 38 78 00 09

### Membres du Groupe Projet Accessibilité

Prénom & nom	Fonction	Mail
Marie VALLET	Référente formation aide soignante	marie.vallet@ifpm45.fr
Gaëlle LEFAUCHEUX	Formatrice filière infirmière	gaelle.lefaucieux@ifpm45.fr



### SITE 3

Nom ou lieu du site : IFPM, site VOLTAIRE

Adresse : 8 avenue de la recherche scientifique, 45100 Orléans

#### Coordonnées du référent handicap pilote de la démarche

Nom : FERREIRA Prénom : Stéphanie

Mail : stephanie.ferreira@ifpm45.fr Téléphone : 02 38 78 00 09

#### Membres du Groupe Projet Accessibilité

Prénom & nom	Fonction	Mail
Marie VALLET	Référente formation aide soignante	marie.vallet@ifpm45.fr
Gaëlle LEFAUCHEUX	Formatrice filière infirmière	gaelle.lefauchaux@ifpm45.fr

### SITE 4

Nom ou lieu du site : IFP

Adresse : Bâtiment Michel Royer, rue de Chartres, 45100 Orléans

#### Coordonnées du référent handicap pilote de la démarche

Nom : FERREIRA Prénom : Stéphanie

Mail : stephanie.ferreira@ifpm45.fr Téléphone : 02 38 78 00 09

#### Membres du Groupe Projet Accessibilité

Prénom & nom	Fonction	Mail
Marie VALLET	Référente formation aide soignante	marie.vallet@ifpm45.fr
Gaëlle LEFAUCHEUX	Formatrice filière infirmière	gaelle.lefauchaux@ifpm45.fr



## SITE 5

Nom ou lieu du site : IFPM, antenne de Briare

Adresse : 5 boulevard Loreau, 45250 Briare

### Coordonnées du référent handicap pilote de la démarche

Nom : FERREIRA Prénom : Stéphanie

Mail : stephanie.ferreira@ifpm45.fr Téléphone : 02 38 78 00 09

### Membres du Groupe Projet Accessibilité

Prénom & nom	Fonction	Mail
Marie VALLET	Référente formation aide soignante	marie.vallet@ifpm45.fr
Gaëlle LEFAUCHEUX	Formatrice filière infirmière	gaelle.lefauchaux@ifpm45.fr

## SITE 6

Nom ou lieu du site : IFPM, antenne de Pithiviers

Adresse : 10 boulevard Beauvallet, 45300 Pithiviers

### Coordonnées du référent handicap pilote de la démarche

Nom : FERREIRA Prénom : Stéphanie

Mail : stephanie.ferreira@ifpm45.fr Téléphone : 02 38 78 00 09

### Membres du Groupe Projet Accessibilité

Prénom & nom	Fonction	Mail
Marie VALLET	Référente formation aide soignante	marie.vallet@ifpm45.fr
Gaëlle LEFAUCHEUX	Formatrice filière infirmière	gaelle.lefauchaux@ifpm45.fr

